

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon la Norme US 29 CFR 1910.1200 et la LPD du Canada

GLB Rendezvous Activate

Version 1.0

Date de révision 2019.01.09

Date d'impression 2019.12.03

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : GLB Rendezvous Activate

Détails concernant le fabricant ou le fournisseurSociété : Arch Chemicals, Inc.
1200 Bluegrass Lakes Parkway
Alpharetta, GA
30004
États-Unis d'Amérique (USA)

Adresse e-mail : sds@lonza.com

Numéro d'appel d'urgence : En cas d'urgence, appelez CHEMTREC aux États-Unis au +1-800-424-9300, CHEMTREC MONDE au +1-703-527-3887.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour le traitement de l'eau

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4
Irritation cutanée : Catégorie 2
Lésions oculaires graves : Catégorie 1
Sensibilisation respiratoire : Catégorie 1
Sensibilisation cutanée : Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

GLB Rendezvous Activate

Conseils de prudence

: Prévention:

- P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.
- P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
- P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Intervention:

- P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
 - P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 - P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 - P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
 - P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 - P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 - P306 + P360 EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.
 - P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 - P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- Stockage:**
P405 Garder sous clef.
- Elimination:**
P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Nom Chimique / Synonymes	No.-CAS	Concentration (% w/w)
Potassium hydrogenperoxomonosulphate	10058-23-8	25 - 35
Tétraborate de sodium pentahydrate	12179-04-3	20 - 30

GLB Rendezvous Activate

hydrogénosulfate de potassium	7646-93-7	10 - 20
Dipotassium peroxodisulphate	7727-21-1	1 - 3
Magnesium carbonate	546-93-0	1 - 3

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins médicaux à administrer. Pour des soins médicaux d'urgence 24 heures sur 24, communiquer avec le réseau de mesures d'urgence Arch Chemical au 1 800 654-6911. Se munir du contenant ou de l'étiquette du produit avant d'appeler le centre antipoison ou le médecin ou pour se rendre à l'hôpital.
- En cas d'inhalation : EN CAS D'INHALATION : amener la victime à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions plus détaillées sur les soins à administrer.
- En cas de contact avec la peau : SUR LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins à administrer.
- En cas de contact avec les yeux : DANS LES YEUX : maintenir les paupières ouvertes et rincer lentement et doucement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer après cinq minutes de rinçage, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins à administrer.
- En cas d'ingestion : SI AVALÉ : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins à administrer. Si la personne peut avaler, lui faire boire à petites gorgées un verre d'eau. Ne pas provoquer le vomissement à moins d'en avoir reçu la directive d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Eau
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Dégagera de l'oxygène lorsque chauffé, ce qui intensifierait un incendie
Ne brûle pas
- Information supplémentaire : En cas d' incendie, utiliser le matériel normal de lutte contre l' incendie et l' équipement de protection individuelle recom-

GLB Rendezvous Activate

mandé à la section 8, y compris un appareil respiratoire autonome approuvé par l' Institut national pour la sécurité et la santé du travail (National Institute for Occupational Safety and Health, NIOSH).
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
Porter un équipement de protection respiratoire.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
- Précautions pour la protection de l'environnement : En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.
Éviter la formation de poussière.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter l'inhalation de la poussière.
Ne pas ingérer.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Conditions de stockage sûres : Protéger de l'humidité.
Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Tétraborate de sodium pentahydrate	12179-04-3	(Fraction inhalable.)		ACGIH
		TWA (Fraction inhalable.)	2 mg/m3	ACGIH
		STEL (Fraction inhalable.)	6 mg/m3	ACGIH
		REL	1 mg/m3	NIOSH/GUIDE
		TWA	10 mg/m3	Z1A

GLB Rendezvous Activate

Dipotassium peroxodisulphate	7727-21-1	TWA	0.1 mg/m3 (exprimé en persulfate)	ACGIH
Magnesium carbonate	546-93-0	REL (Total)	10 mg/m3	NIOSH/GUIDE
		REL (Respirable.)	5 mg/m3	NIOSH/GUIDE
		PEL (poussière totales)	15 mg/m3	OSHA_TRANS
		PEL (Fraction alvéolaire.)	5 mg/m3	OSHA_TRANS
		TWA (poussière totales)	15 mg/m3	Z1A
		TWA (Fraction alvéolaire.)	5 mg/m3	Z1A

Mesures d'ordre technique : Un système d'échappement local ou d'autres méthodes de contrôle technique sont normalement requis lors de la manipulation ou de l'utilisation de ce produit afin de maintenir le niveau d'exposition aux particules en suspension dans l'air au-dessous de la concentration maximale (Threshold Limit Value, TLV), la limite d'exposition permise (Permissible Exposure Limit, PEL) ou d'autres limites d'exposition recommandées.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un masque respiratoire homologué si des niveaux supérieurs aux limites d'exposition sont possibles.
Un masque respiratoire intégral ou bucco-nasal homologué par NIOSH avec lunettes de chimistes.
Un appareil respiratoire semi-intégral à épuration d'air muni d'un filtre N95, approuvé par l'agence NIOSH. Ne pas utiliser d'appareils respiratoires à épuration d'air dans les atmosphères pauvres en oxygène ou IDLH, ni dans les atmosphères où les concentrations d'exposition sont plus de dix (10) fois supérieures à la limite d'exposition publiée.

Protection des mains

Remarques : Porter des gants étanches, des bottes et un tablier pour éviter tout contact cutané. Il est conseillé de porter une combinaison étanche au cas où une grande partie du corps pourrait se trouver exposée au produit.

Protection des yeux : Porter des lunettes de chimistes.

Protection de la peau et du corps : Néoprène

Mesures de protection : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

GLB Rendezvous Activate

Aspect	: granuleux
Couleur	: blanc
Odeur	: aucun(e)
Seuil olfactif	: donnée non disponible
pH	: 5.5 - 6.5
Point de fusion/point de congélation	: donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: donnée non disponible
Point d'éclair	: donnée non disponible
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non combustible.
Inflammabilité (liquides)	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Non volatile
Densité relative	: 1.2 (68 °F / 20 °C)
Masse volumique apparente	: donnée non disponible
Hydrosolubilité	: 250 g/l (68 °F / 20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: donnée non disponible
Température de décomposition	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: Chaleur. Exposition à l'humidité.
Matières incompatibles	: Une réaction chimique se produit lorsque ce produit est au contact de nombreuses substances comme par exemple d'autres produits de traitement de piscines, acides, matériaux organiques, composés à base d'azote, poudre sèche pour éteindre les incendies (à base de phosphate monobasique d'ammonium), oxydants, tout liq. corrosif, produits combus-

GLB Rendezvous Activate

	tibles ou inflammables. Halogénures Éviter l'humidité. Métaux lourds
Produits de décomposition dangereux	: Se décompose lorsque chauffé ou humecté en dégageant de l'oxygène et de la chaleur Dioxyde de carbone (CO ₂) Monoxyde de carbone Chlore

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables	: Inhalation Ingestion Yeux Peau
---	---

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): Présumé être d'environ 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): Présumé être de > 5 mg/l
Durée d'exposition: 1 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): Présumé être de > 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) :
Remarques: irritation modérée de la peau
Cependant, si elle est mouillée, elle occasionnera des brûlures cutanées.
Corrosif pour les yeux

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Remarques: Cependant, si elle est mouillée, elle occasionnera des brûlures cutanées.
irritation modérée de la peau
Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Résultat: Corrosif pour les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Remarques: Peut produire une réaction allergique.

Cancérogénicité**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

GLB Rendezvous Activate

NTP : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

ACGIH : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité à dose répétée

Remarques: Aucun effet toxique chronique ou subchronique connu ou signalé.

Information supplémentaire

Remarques: Pentahydraté tétraborate de sodium est chimiquement et toxicologiquement liés à l'acide borique, la majorité des études de toxicologie chronique borate ont été réalisées en utilisant l'acide borique. Tétraborate de sodium pentahydraté est converti en acide borique dans les systèmes biologiques.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Composants:

hydrogénosulfate de potassium:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Non applicable

Mobilité dans le sol

donnée non disponible

Autres effets néfastes

Potentiel de destruction de l'ozone : Réglementation: US. EPA Clean Air Act (CAA) Section 602 Substances appauvrissant l'ozone (40 CFR 82, Subpt. A, App A & B)
Remarques: Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Modérément toxique pour les poissons et les autres organismes marins.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ce produit, à l'état de déchet, est considéré comme un déchet non dangereux.
En tant que déchet non dangereux solide, ce produit doit être

GLB Rendezvous Activate

éliminé en conformité avec les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

Numéro ONU : 3260
Nom d'expédition des Nations unies : Corrosive solid, acidic, inorganic, n.o.s.
 (hydrogénoperoxomonosulfate de potassium)
Classe(s) de danger pour le transport : 8
Groupe d'emballage : II
 Etiquettes : 8
 Numéro de Code du Plan d'Urgence : 154
Dangers pour l'environnement : non

TDG

Numéro ONU : 3260
Nom d'expédition des Nations unies : SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
 (hydrogénoperoxomonosulfate de potassium)
Classe(s) de danger pour le transport : 8
Groupe d'emballage : II
 Etiquettes : 8
Dangers pour l'environnement : non

IATA

Numéro ONU : 3260
Nom d'expédition des Nations unies : Corrosive solid, acidic, inorganic, n.o.s.
 (hydrogénoperoxomonosulfate de potassium)
Classe(s) de danger pour le transport : 8
Groupe d'emballage : II
 Etiquettes : 8
Dangers pour l'environnement : non

IMDG

Numéro ONU : 3260
Nom d'expédition des Nations unies : Corrosive solid, acidic, inorganic, n.o.s.
 (hydrogénoperoxomonosulfate de potassium)
Classe(s) de danger pour le transport : 8
Groupe d'emballage : II
 Etiquettes : 8
 No EMS Numéro 1 : F-A
 No EMS Numéro 2 : S-B
Dangers pour l'environnement : Polluant marin: non

GLB Rendezvous Activate

ADR

Numéro ONU	: 3260
Nom d'expédition des Nations unies	: SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (hydrogénoperoxomonosulfate de potassium)
Classe(s) de danger pour le transport	: 8
Groupe d'emballage	: II
Code de classification	: C2
Numéro d'identification du danger	: 80
Etiquettes	: 8
Dangers pour l'environnement	: non

RID

Numéro ONU	: 3260
Nom d'expédition des Nations unies	: SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (hydrogénoperoxomonosulfate de potassium)
Classe(s) de danger pour le transport	: 8
Groupe d'emballage	: II
Code de classification	: C2
Numéro d'identification du danger	: 80
Etiquettes	: 8
Dangers pour l'environnement	: non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	: aucun(e)
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	: Non applicable

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]****CERCLA Quantité à reporter**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 Substances Extrêmement Dangereuses Quantité à reporter

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

SARA 311/312 Dangers

Voir au dessus: SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS- Classification SGH

SARA 313

Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

GLB Rendezvous Activate

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM I Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Ce produit ne contient aucune dérogation COV (Composés Organiques Volatils) listée à la section 450 de la loi américaine sur la qualité de l'air (U.S. Clean Air Act).

Clean Water Act [Loi US sur les Eaux]

Ce Produit ne contient aucune Substance Dangereuse listée dans la U.S. CleanWater Act, Section 311, Table 117.3.

Ce Produit ne contient aucune Substance Dangereuse listée dans la U.S. CleanWater Act, Section 311, Table 116.4A.

Ce produit ne contient pas les polluants toxiques suivants, énumérés selon la Section 307 de l'US Clean Water Act

Réglementations USA

Massachusetts Right To Know

Composants	No.-CAS
Tétraborate de sodium pentahydrate	12179-04-3
Dipotassium peroxodisulphate	7727-21-1
Magnesium carbonate	546-93-0

Pennsylvania Right To Know

Composants	No.-CAS
Potassium hydrogenperoxomonosulphate	10058-23-8
Tétraborate de sodium pentahydrate	12179-04-3
sulfate de potassium	7778-80-5
hydrogénosulfate de potassium	7646-93-7

New Jersey Right To Know

Composants	No.-CAS
Potassium hydrogenperoxomonosulphate	10058-23-8
Tétraborate de sodium pentahydrate	12179-04-3
sulfate de potassium	7778-80-5
hydrogénosulfate de potassium	7646-93-7
Dipotassium peroxodisulphate	7727-21-1
Magnesium carbonate	546-93-0

GLB Rendezvous Activate

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

Listes canadiennes

NPRI

Inventaire National Canadien des Rejets de Polluants (INRP): Aucun composé n'est listé dans INRP.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Les composants de ce produit apparaissent dans l'Inventaire des produits chimiques établi par la TSCA (législation américaine sur les substances toxiques).

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

ACGIH : US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
 NIOSH/GUIDE : US. NIOSH: Guide de poche à des Risques Chimiques
 OSHA_TRANS : US. OSHA Table Z-1 Valeurs Limites pour les Polluants de l'Air (29 CFR 1910.1000)
 Z1A : US. OSHA Table Z-1-A (29 CFR 1910.1000)

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CERCLA - Réponse environnementale complète, rémunération et Loi sur la responsabilité; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DOT - Ministère des Transports; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; EHS - Substances extrêmement dangereuses; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; HMIS - Système d'identification des matières dangereuses; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; MSHA - Administration de la sécurité et de la santé dans les mines; n.o.s. - Non spécifié; NFPA - Association National pour la protection contre le feu; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bioaccumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); RCRA - Loi sur la conservation et la remise en état des ressources; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RQ - Quantité à déclarer; SADT - Température de décomposition auto-accelérée; SARA - Loi des États-Unis portant sur la modification et la ré-autorisation du super fonds; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des subs-

GLB Rendezvous Activate

tances chimiques à Taiwan; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

1

Date de révision : 2019.01.09

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Format de la date : aaaa/mm/jj

US / FR